



- **Emmanuel Macron a accueilli 25 dirigeants étrangers pour la commémoration des 80 ans du débarquement de Normandie. Sous le nom de code « Overlord », la bataille de Normandie débute dans la nuit du 5 au 6 juin 1944. Environ 150 000 soldats débarquent sur les plages normandes. En deux mois et demi, environ 37 000 soldats alliés, 80 000 soldats allemands et près de 14 000 civils perdent la vie. La bataille de Normandie, en ouvrant un nouveau front, allège l'effort de guerre soviétique à l'est et s'avère décisive pour la libération de la France de l'occupation nazie.**
- Les sénateurs thaïlandais ont approuvé aujourd'hui la légalisation du mariage pour les personnes de même sexe. La Thaïlande devient ainsi le premier pays d'Asie du Sud-Est, et le troisième en Asie après Taïwan (2019) et le Népal (fin 2023), à adopter le mariage pour tous. Depuis que les Pays-Bas ont institué le mariage pour les personnes de même sexe en 2001, une trentaine d'États, principalement en Europe et en Amérique, ont légalisé cette union.
- Le Comité international olympique (CIO) a annoncé que 14 athlètes russes et 11 athlètes biélorusses se sont qualifiés pour participer aux Jeux olympiques de Paris sous bannière neutre. En juillet 2023, le CIO avait exclu la Russie et la Biélorussie des JO en réponse à l'invasion de l'Ukraine. Cependant, en décembre, le CIO a précisé que les athlètes individuels de ces pays pourraient concourir sans leur drapeau, hymne ou toute autre identification nationale.
- Le gouvernement a prononcé la dissolution du GUD et de plusieurs autres associations d'extrême droite. Cette mesure, annoncée la semaine dernière par Gérald Darmanin, vise trois groupuscules actifs à Lyon et le GUD, une organisation étudiante d'extrême droite fondée en 1968 à la faculté parisienne d'Assas. Cette dissolution intervient dans un contexte de tension marqué par une augmentation des incidents racistes et des craintes de troubles en cas de victoire du RN aux législatives.
- L'indice de tolérance, qui mesure les opinions envers les minorités en France, a reculé en 2023 pour la deuxième année consécutive, a annoncé aujourd'hui la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH). La tolérance diminue envers toutes les minorités, avec la baisse la plus marquée concernant les Juifs. Malgré cette diminution, les Noirs et les Juifs restent les groupes les plus acceptés en France, tandis que les Roms et les gens du voyage sont les moins acceptés.
- Le Haut Conseil pour le climat (HCC) affirme pour la première fois que les objectifs climatiques de la France pour 2030 sont réalisables, sous réserve de maintenir à long terme les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les investissements dans les énergies vertes et la préservation des forêts. Cependant, cette instance indépendante estime que les politiques actuelles sont insuffisantes pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cet organisme indépendant conseille le gouvernement depuis 2018 sur la transition écologique, tout en exprimant des préoccupations concernant plusieurs retards.
- La Hongrie assume la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne pour une durée de six mois, succédant à la Belgique. Cette présidence permet au pays en charge de diriger les réunions ministérielles sur divers sujets. La Hongrie a identifié sept priorités pour cette période, incluant la compétitivité de l'UE et la lutte contre l'immigration irrégulière.

CANNABIS

Le Tribunal suprême fédéral du Brésil, la plus haute autorité judiciaire du pays, a décidé de dépénaliser la possession de cannabis à usage personnel. Bien que la possession de cannabis reste illégale, elle ne sera plus passible de sanctions. Jusqu'à présent, les personnes arrêtées pour possession de cannabis étaient jugées selon « les préjugés de la personne qui a surpris l'acte », a déclaré un juge, ce qui pouvait entraîner des discriminations. L'Argentine et la Colombie, d'autres pays d'Amérique du Sud, ont déjà dépénalisé l'usage personnel du cannabis. Le Brésil devient ainsi le pays le plus peuplé à adopter cette mesure, rejoignant une dizaine d'autres pays, dont l'Allemagne, qui a légalisé l'usage personnel du cannabis en avril.

DÉFICIT

La Commission européenne, l'une des branches exécutives de l'Union européenne, a annoncé aujourd'hui qu'elle recommande l'ouverture d'une procédure de déficit excessif (PDE) contre sept États membres, dont la France, la Belgique, l'Espagne et l'Italie. Les PDE s'appliquent aux pays dont le déficit public dépasse 3 % du PIB ou dont la dette excède 60 % du PIB sans diminution satisfaisante. En 2023, le déficit public de la France était de 5,5 % du PIB et sa dette atteignait 110,6 %, selon l'Insee. L'Italie présentait le déficit le plus élevé de l'UE à 7,4 %, d'après Eurostat. La Commission va proposer au Conseil de l'UE, composé des ministres des États membres, de lancer officiellement ces procédures en juillet.

DISSOLUTION

Après la lourde défaite de la majorité aux élections européennes, le président de la République a annoncé la dissolution de la chambre basse du Parlement. Il a également annoncé la convocation de nouvelles élections législatives les 30 juin et 7 juillet prochains. Ce mécanisme a été déclenché à cinq reprises depuis 1958 dans des objectifs différents : deux fois par le Général de Gaulle dont une après la crise de mai 68 et deux fois par François Mitterrand puisqu'au lendemain de sa victoire présidentielle, le nouveau président souhaitait une majorité de gauche à l'Assemblée. En 1997, Jacques Chirac utilise la dissolution dans l'espoir de renforcer sa majorité. Ce sera un échec, c'est le début de la cohabitation « courtoise » avec Lionel Jospin en Premier ministre.